



Note aux professionnels

Programmation culturelle 2019

Réception des propositions artistiques du 01.06.2018 au 15.09.2018

Pièces à joindre impérativement au dossier :

(seuls les dossiers complets seront étudiés)

1. Dossier de présentation du spectacle
(incluant dossier de presse le cas échéant)
2. Fiche administrative (statut juridique, N° SIRET, N° Licence, etc.)
3. Fiche technique
4. Conditions tarifaires (détailler : coût artistique, frais déplacements)
5. IMPERATIF : Indiquer clairement l'autonomie technique (son & lumière) ou si le matériel et/ou le technicien doivent être pris en charge par l'organisateur

Contact : spectacle-cinema@piemont-cevenol.fr